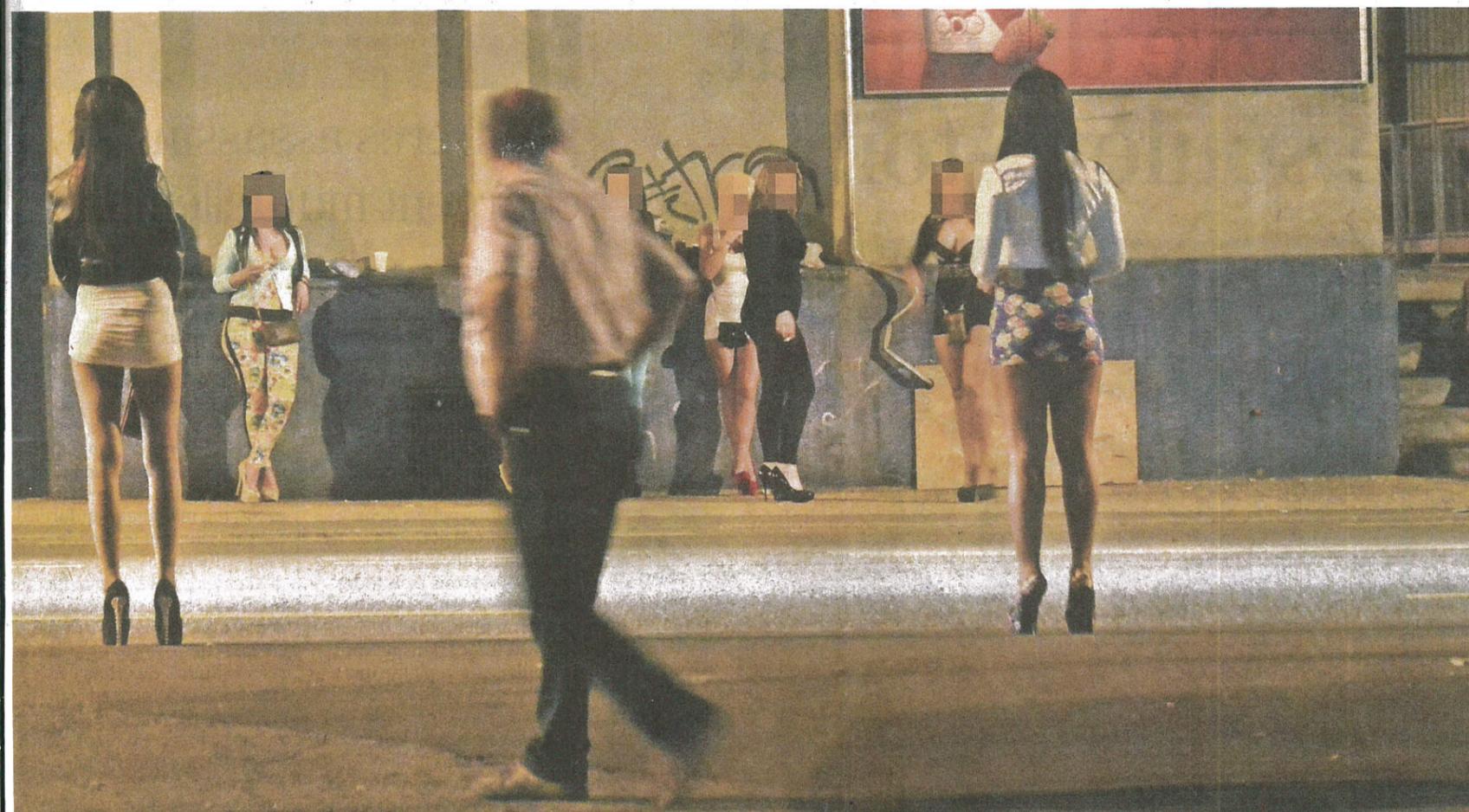


Prostitution



VALDEMIR VERISSIMO

Les soutiens

À Lausanne Astrée, l'Association de soutien aux victimes de traite et d'exploitation, s'est occupée de 90 victimes depuis sa création en 2015. Principalement des femmes, mais aussi cinq hommes, dont un concerné par la prostitution homosexuelle. Une vingtaine de Nigériennes ont bénéficié du soutien de l'association. Les Africaines sont majoritaires. Cinq femmes ont bénéficié d'un programme d'aide au retour.

En Roumanie TANGO, le programme d'assistance et de réintégration Tandem with NGOs, a assisté 81 victimes depuis octobre 2017. Budget: 550 000 fr., dont 499 600 fr. de la Suisse. Projet mené jusqu'en août 2019 par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) avec trois ONG: ADPARE, People to people et Micu Bogdan Foundation.

En Bulgarie Depuis juillet 2014, 297 victimes ont été assistées dans le cadre d'un programme de prévention, d'assistance et de réintégration mis en œuvre jusqu'en mai 2019 par la Commission nationale bulgare, l'OIM et l'ONG Animus. Budget: 2,112 millions de francs, dont 1,86 million de la Suisse. PH.M.

Les femmes de 17 à 25 ans sont les principales victimes de la prostitution forcée. Elles sont menacées de mort, exploitées. Des ONG tentent de leur venir en aide.

Le destin douloureux des victimes des réseaux

Des exploitateurs ont été arrêtés. Que deviennent les femmes qui ont subi leur loi dans le canton de Vaud? Les Nigériennes restent en Suisse alors que les Roumaines sont rentrées

Philippe Maspoli

Des Nigériennes terrorisées par le «juju», ce rituel religieux qui maintient sur les victimes une menace de mort. Des Roumaines séduites puis exploitées et maltraitées, physiquement et psychologiquement, par un *loverboy* qui leur avait promis monts et merveilles. Ces femmes ont en commun de s'être prostituées à Lausanne, dans la rue. Et d'avoir vu les bourreaux et exploitateurs arrêtés ou même jugés.

La justice vaudoise a condamné une maquerelle nigérienne en décembre 2018. En janvier dernier, les policiers vaudois et roumains annonçaient le démantèlement d'un réseau rom de traite d'êtres humains qui a exploité onze jeunes femmes, notamment à Lausanne. Que sont devenues les victimes? Sont-elles en sécurité?

Dans leurs familles

Du côté des Roumaines, la réponse vient du procureur Christian Bufat, chargé de l'enquête pénale du côté vaudois: «Toutes les jeunes femmes recrutées par le réseau sont retournées en Roumanie, sauf une qui a poursuivi son activité en rue à Genève après avoir quitté le réseau.» De retour au pays, elles «ont été prises en charge au sein de leurs familles respectives». Ces victimes peuvent bénéficier d'appuis et de conseils de diverses organisations chez elles. Il existe même un programme d'assistance et de réintégration destiné aux victimes de trafic humain soutenu par la Confédération (*lire ci-contre*). Mais sur

«Ces femmes n'ont pas de garantie pérenne. Elles tentent de s'intégrer mais ne savent pas de quoi est fait leur avenir»

Anne Ansermet

Codirectrice de l'association Astrée, à propos de victimes nigériennes de prostitution forcée qui tentent de s'intégrer en Suisse

L'Agence nationale gouvernementale contre le trafic d'êtres humains, à Bucarest, ne fournit pas de renseignements tant qu'une enquête est en cours. Elle renvoie à la Direction des enquêtes contre le crime organisé et le terrorisme, qui n'a pas répondu à nos sollicitations.

«Parcours d'intégration»

Les Nigériennes, elles, ont un autre destin. Elles ne bénéficient pas, comme les femmes d'Europe de l'Est ou les Sud-Américaines qui ont des documents espagnols, de l'accord de libre circulation avec l'Union européenne. Plutôt que de tenter un retour dans leur pays, elles essaient plutôt de se construire un avenir empli d'incertitude en Suisse.

Astrée, association lausannoise de soutien aux victimes de traite et d'exploitation fondée en 2015, apporte son aide au moment où des femmes se libèrent de leurs exploitateurs et engagent une procédure pénale. «Plusieurs victimes des réseaux nigériens sont toujours ici, dans la structure d'hébergement proposée par l'association. Elles tentent un parcours d'intégration», explique Anne Ansermet, codirectrice d'Astrée. «Ces femmes font le choix de rester ici. Leur décision est notamment liée au fait qu'elles ont eu un parcours migratoire difficile et qu'un retour au pays n'est pas envisageable en raison de l'exploitation subie dans la prostitution. Elles pourraient être rejetées par leur famille ou la communauté.»

Dans les locaux de l'association, les victimes trouvent d'abord de la sécurité: la porte est blindée, des caméras scrutent les lieux et un code filtre l'accès. Elles obtiennent aussi des conseils lorsqu'elles se lancent dans les méandres des procédures. «Astrée leur apporte son soutien pour les démarches qui concernent la traite d'êtres humains. Nous les aidons pour le dépôt de la plainte et nous les accompagnons dans la procédure pénale en tant que personne de confiance. Nous les appuyons aussi en vue de l'obtention d'un permis L d'un an délivré pour les besoins de l'enquête. Si les investigations ne sont pas terminées, le permis L peut être transformé en un permis B d'un an provisoire», détaille Anne Ansermet. La suite? Elle dépend des autorités fédérales de la migration: «Ces femmes n'ont pas de garantie pérenne. Elles tentent de s'intégrer mais ne savent pas de quoi est fait leur avenir.»

font rarement appel aux possibilités d'aide au retour pour les mêmes raisons que les Nigériennes. L'association a-t-elle pu garder le contact avec celles qu'elle a aidées? Avec certaines, oui. Elles vont, sans plus. La discrétion est de mise sur les destins individuels. Ne risquent-elles pas de retomber dans les griffes de leurs exploitateurs? Pas dans l'immédiat, selon Anne Ansermet: «Du moment qu'une plainte est déposée, le réseau n'a pas intérêt à remettre la main sur les victimes. Une telle action aggraverait la situation pénale des auteurs.»

«Elles restent vulnérables»

La vie des anciennes victimes reste toutefois marquée par la vulnérabilité. «Elles restent vulnérables et ne sont jamais à l'abri ni du «retrafficking» (*ndlr: être de nouveau victime de trafic humain*) ni d'une situation d'abus, que ce soit sur le plan affectif, dans le domaine du travail ou de la location d'un logement. Elles proviennent d'un autre continent et doivent apprendre les codes de notre société, elles doivent se former. Elles sont isolées socialement et ont beaucoup à reconstruire. Cette situation les fragilise.»

Le trafic humain ne concerne pas que le travail du sexe, rappelle Anne Ansermet: «Nous soutenons les victimes de toutes les formes de traite d'êtres humains. Nous avons connu quelques cas liés à la domesticité. Les victimes de traite dans la prostitution de rue sont plus facilement identifiables que les cas d'exploitation dans la restauration ou le cadre familial, par exemple.» Cela explique qu'Astrée voit sur-

ONG actives sur un terrain difficile

● Les femmes de 17 à 25 ans sont les principales victimes de la prostitution forcée. Selon le site Prévention suisse de la criminalité, les pays d'origine les plus représentés sont la Hongrie, la Roumanie, la Bulgarie, le Brésil, la République dominicaine, la Thaïlande, le Nigeria et le Cameroun. Depuis 2008, les victimes de traite d'êtres humains - prostitution ou travail forcé - peuvent bénéficier d'une aide au retour fédérale, en collaboration avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). La Confédération soutient des programmes d'assistance et d'aide

encadré ci-dessus). Des ONG sont aussi actives sur ce terrain. Non sans difficulté, comme en témoigne l'organisation Reaching out Romania, en Roumanie. Interrogée sur le réseau de prostitution forcée démantelé en janvier, elle déclare ne pas avoir été informée. Elle critique la communication avec l'État: «Quand les femmes sont rapatriées par l'ANITP (*ndlr: l'agence gouvernementale qui lutte contre la traite des êtres humains*), si je demande des renseignements, la réponse standard est: elles ont refusé toute assistance. Si le rapatriement a eu lieu il y a un moment, on nous dit: nous devons

En Roumanie, la prostitution est interdite. Selon des témoignages, certains fonctionnaires seraient enclins à considérer que les victimes de prostitution forcée à l'étranger «l'ont bien cherché». En Bulgarie, l'ONG Animus, impliquée dans un programme soutenu par la Suisse, s'est occupée de 190 cas entre 2015 et 2018. «Les victimes que nous aidons sont en mauvais état. Celles qui reviennent de Suisse un peu moins, car les ressources sont bonnes dans ce pays», déclare Nadia Kozhouharova, coordinatrice en Bulgarie. Elle souligne que tout retour fait l'objet d'une évaluation

Peu de retours au pays

Depuis sa création, Astrée a apporté son aide à 90 victimes. Dont 20 Nigériennes. La majorité des victimes appuyées par l'association proviennent d'Afrique, et Astrée n'a vu passer que quelques femmes en provenance des Balkans. Ce tableau n'est pas représentatif de l'évolution de la prostitution exercée par des migrantes sur le territoire vaudois. La police cantonale observe une vague de Sud-Américaines qui se déplacent en Europe à l'aide de papiers espagnols. Les Roumaines et les Bulgares, qui avaient affaibli l'hégémonie brésilienne dès 2008, sont toujours très présentes